

Comité technique ministériel du 17 septembre 2015

Le mardi au Louvre, le lundi à Versailles et à Orsay : un jour privilégié pour les publics scolaires et du champ social

1 – Origine de la mesure, grands objectifs

Le Louvre, Orsay et Versailles qui comptent parmi les musées les plus célèbres et les plus visités du monde sont ouverts à l'heure actuelle 6 jours sur 7, avec une amplitude horaire d'ores et déjà élevée - 62 heures par semaine au Louvre -, souvent équivalente à celle de grands musées étrangers et parfois même supérieure.

Leur fréquentation cumulée a cependant parallèlement connu une croissance considérable sur la dernière décennie, passant de 12,6 à 20,2 millions de visites entre 2004 et 2014 (+60%) et ils connaissent aujourd'hui des phénomènes d'« hyperfréquentation » de leurs espaces d'exposition et de saturation de leur offre de médiation.

Cette situation peut avoir un impact négatif sur la qualité de l'accueil et le confort de visite ; elle peut, aussi, altérer la rencontre entre le public et les œuvres.

Le développement des programmes d'éducation artistique et culturelle en faveur des publics scolaires et des publics du champ social est rendu plus difficile, car les créneaux actuels de réservation sont saturés.

Conscient de ce décalage entre l'envie de musée qu'expriment les acteurs sociaux et les capacités d'accueil de ces trois grandes institutions, le président de la République en octobre dernier a indiqué que la « culture ne doit pas connaître de suspension ».

Le projet « Pyramides » du Louvre, le schéma directeur de Versailles, et les travaux de rénovation menés au musée d'Orsay permettent une amélioration significative des conditions d'accueil, de la fluidité des déplacements et de la qualité des visites. Nécessaires et attendus, ils ne peuvent toutefois suffire seuls à relever tous les défis de l'éducation artistique et culturelle.

C'est pourquoi la président de la République a exprimé la volonté que le Louvre, Versailles et Orsay puissent progressivement ouvrir leur portes 7 jours sur 7, suivant des modalités adaptées.

Élargir les plages d'accueil du public permettra de repenser la question plus globale de la fréquentation de ces trois institutions, en favorisant une fréquentation mieux maîtrisée et mieux organisée.

L'ambition doit être de créer pour les publics les plus jeunes et les plus éloignés de la culture des conditions de visites privilégiées.

2 – Les travaux préparatoires, les options, le choix retenu

Les services du ministère ont pu s'appuyer sur un rapport de l'Inspection générale des affaires culturelles qui envisageait plusieurs scénarios :

- ✓ une ouverture le 7ème jour sur le même modèle que les 6 autres jours de la semaine,

- ✓ une ouverture saisonnière 7 jours sur 7,
- ✓ une ouverture centrée sur le projet national d'éducation artistique et culturelle, réservant le 7ème jour d'ouverture aux publics scolaires et aux publics les plus éloignés de la culture.

À l'issue de consultations sociales, ministérielles et locales, c'est le dernier scénario que la Ministre de la Culture a choisi de proposer au Président de la République, qui l'a retenu.

Ce scénario est celui qui est le plus cohérent avec l'ambition forte en faveur de l'éducation artistique et culturelle et de la démocratisation que porte le gouvernement.

L'amélioration des conditions matérielles et pédagogiques d'accueil vise à faire de cet élargissement de l'ouverture des musées, un levier majeur de diversification des publics, aujourd'hui et à l'avenir.

C'est également le scénario plus respectueux de la vie interne des musées, des monuments historiques insignes qui les abritent, des collections nationales dont ils ont la garde et la responsabilité, et qui doivent être transmis aux générations futures.

C'est, enfin, le projet le plus mobilisateur pour les équipes qui le mettront en œuvre au quotidien.

3 – Description de la mesure

3.1. - Les publics :

Le jour habituel de fermeture de ces trois établissements - Louvre (mardi), Versailles et Orsay (lundi) – sera ainsi un jour d'ouverture réservé aux publics scolaires et périscolaires et aux groupes les plus éloignés de la culture (groupes du champ social et publics handicapés).

Une convention cadre avec le ministère de l'Éducation Nationale permettra d'encourager et de faciliter ce partenariat.

Les publics scolaires continueront également à être accueillis les autres jours de la semaine dans ces trois grands musées, comme c'est le cas actuellement.

Pendant les périodes de vacances scolaires, cette septième journée d'ouverture permettra d'accueillir les publics des centres de loisirs.

Cette liste n'est bien sûr, pas fermée, et chaque musée pourra accueillir des publics spécifiques en fonction de ses actions particulières en matière d'éducation artistique et culturelles (enseignants relais, éducateurs, ...).

3.2. - Les parcours :

Les trois musées proposeront une découverte de leurs espaces habituellement moins fréquentés, des parcours inédits, au-delà de leurs œuvres les plus emblématiques ou des visites traditionnelles.

Cette mesure a vocation à favoriser des projets de partenariat entre les institutions culturelles et des établissements d'enseignement et à les inscrire dans la durée.

Au Louvre, la 'Petite Galerie' sera ouverte au public en octobre 2015. Elle offrira des clefs de compréhension des collections de ce musée universel aux groupes qui pourront accéder ensuite à des parcours dans les différents départements du musée, dans les ailes Richelieu et Sully.

À Orsay, un accès privilégié aux collections du XIXe siècle sera le fil conducteur de nouveaux parcours de visite au contenu culturel et éducatif enrichi.

Les groupes scolaires et péri-scolaires pourront accéder à l'ensemble du musée, à l'exception des

salles en travaux ou dans lesquelles seront manipulées des œuvres.

À Versailles, des parcours découvertes seront mis en place pour sensibiliser les jeunes publics à la diversité du monument et du site, stimuler leur curiosité et leur créativité.

La visite d'espaces trop peu connus - les appartements de Mesdames dans le corps central, l'opéra, les salles historiques habituellement fermées (galerie des croisades, musée de l'histoire de France ...) - permettra une approche globale, profondément liée à l'Histoire.

Par ailleurs, et dans la mesure du possible, l'ouverture 7 jours sur 7 de ces trois établissements pourra être l'occasion de faire découvrir aux élèves des facettes méconnues de l'activité des musées et les métiers qui s'y déploient.

Ces différents programmes pourront être adaptés à des publics d'élèves en difficulté scolaire (éducation prioritaire), fragilisés (en situation de handicap) ou peu scolarisés (allophones nouvellement arrivés).

3.3. - La médiation :

Les musées construiront une offre sur mesure (ressources pédagogiques, élaboration de parcours de visites ...), pour permettre aux équipes enseignantes de concevoir, organiser et mettre en œuvre un programme de visite adapté aux classes dont elles ont la responsabilité.

L'objectif sera ainsi de faire de l'éducation artistique et culturelle, une composante intrinsèque de l'enseignement scolaire.

Il s'agit de permettre aux enseignants de faire le pont entre les programmes qu'ils doivent enseigner à leurs élèves et les richesses de nos collections nationales.

Les groupes pourront ainsi soit être accompagnés par

- ✓ un guide-conférencier ;
- ✓ ou des médiateurs spécialisés, mobilisés parmi les étudiants des formations supérieures relevant du ministère de la culture (Ecole du Louvre, Institut national du patrimoine), des écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ÉSPÉ), ou de l'Enseignement supérieur (universités) - ce qui favorisera parallèlement une meilleure prise en compte, dans les cursus d'histoire de l'art, des enjeux de médiation et de transmission des savoirs en faveur de tous les publics ;
- ✓ soit être plus autonomes dans leur découverte des institutions culturelles.

De nouvelles ressources en médiation seront développées par les équipes du musée pour soutenir et enrichir le projet d'éducation artistique des enseignants.

L'objectif de cette mesure est donc bien que ces trois établissements participent encore plus intensément au grand projet national d'éducation artistique et culturelle.

4 – Les moyens

L'accès des groupes scolaires ou assimilés aux musées sera gratuit.

Les trois établissements concernés disposeront d'emplois supplémentaires – près de 70 - qui seront en grande partie disponibles dès cet automne.

Ils seront consacrés à l'accueil, la surveillance, la gestion des réservations, mais aussi la conception et l'accompagnement des projets pédagogiques.

Les coûts, qui relèvent principalement de la masse salariale, sont intégrés dans le budget du ministère et ceux de des trois établissements publics concernés.

5 – Le calendrier

La Ministre a adressé aux présidents du Louvre, d'Orsay et de Versailles, une lettre de mission leur demandant de mettre en œuvre progressivement cette mesure à compter de l'automne 2015.

Chaque Président tiendra compte des spécificités de son établissement et veillera à y associer les partenaires sociaux.

Le dispositif permettra à terme d'accueillir plus de 200 000 nouveaux visiteurs dans des conditions privilégiées et innovantes.

Il commencera à se déployer dès l'automne 2015 en ouvrant les premiers créneaux de visites le jour habituel de fermeture.

Il montera en puissance à partir de janvier 2016 et devra trouver son régime de croisière en septembre 2016.